



# En direct du Conseil Municipal

Séance du 17 novembre 2010

## Administration générale

### → Recrutement d'agents recenseurs dans le cadre du recensement INSEE

Rapporteur : Eleonette BOULAND

La réforme du recensement de la population introduite par la loi du 27 février 2002 relative à la démocratie de proximité confie aux communes la préparation et la réalisation des enquêtes de recensement de la population.

Le prochain recensement aura lieu du 20 janvier au 19 février 2011. Pour assurer son déroulement et effectuer les

opérations nécessaires, le Conseil Municipal a décidé la création de 13 postes d'agents recenseurs.

*Si vous souhaitez devenir agent recenseur, merci de vous faire connaître en Mairie.*

## Vie associative

### → Subvention au Centre Culturel

Rapporteurs : Christian DOMENC

Parce que les nombreuses associations othissoises contribuent au dynamisme de la ville, le Conseil Municipal a décidé d'allouer une subvention d'un montant de 4 600 € au Centre d'Animation Socio Culturelle pour le fonctionnement de l'atelier théâtre.

### → Subvention à l'association des « Croqueurs de pommes »

Rapporteurs : Christian DOMENC

Dans le cadre de la création du premier Verger des Bébés, célébrant les naissances 2010 par la plantation d'arbres fruitiers sur la commune, le Conseil Municipal a décidé de verser une subvention de 160€ à l'association dite « des croqueurs de pommes » pour son partenariat avec la commune et la sauvegarde des variétés fruitières locales.



## Motion contre la hausse annoncée des tarifs d'électricité

Rapporteur : Patrick KURNIK

**Après la hausse de 9,7 % des tarifs du gaz le 1er avril et de 3,4% des tarifs de l'électricité le 15 août, le gouvernement a accepté un amendement permettant de relever la taxe dite de « contribution au service public de l'électricité ».**

C'est donc une seconde hausse des tarifs de l'électricité en six mois que vont subir les particuliers. En cumulé, cela pourrait représenter une hausse quasi historique de 6 à 7%.

Dans un contexte où les effets de la crise économique se font toujours ressentir sur les ménages, notamment les plus fragiles, à l'heure où les inégalités se creusent, où les riches

deviennent plus riches et les pauvres plus pauvres, cette nouvelle augmentation des tarifs prévue pour janvier est scandaleuse.

Sous de faux prétextes de développement de l'énergie solaire, elle ne sert aujourd'hui qu'à maintenir les profits du groupe EDF. C'est une nouvelle fois le porte-monnaie des citoyens qui devra s'ouvrir et ce sont les ménages les plus modestes qui en paieront le plus lourdement le coût. **Le Conseil Municipal demande au gouvernement de présenter les véritables raisons de ces choix, dénonce cette nouvelle hausse des tarifs et exige le retrait de cet amendement de la loi de finances de 2011.**



## Motion sur la réforme territoriale et l'avenir de l'intercommunalité (extraits)

Rapporteur : Martial GELINAT

Si une réforme est nécessaire, pour simplifier le paysage institutionnel et aboutir à des cohérences territoriales, les effets induits par le projet du gouvernement s'apparentent à un véritable retour en arrière et auront des conséquences néfastes pour les communes et les intercommunalités.

La loi ne prévoit qu'un très faible barrage contre les regroupements autoritaires, et annonce la fin des financements croisés et le cumul des subventions Département/Région pour soutenir la réalisation des projets communaux et intercommunaux, à l'exception de ceux menés dans le domaine du sport, de la culture et du tourisme.

Or, on ne peut que souligner la réussite qu'a connue ces dernières années l'intercommunalité de projets. Ainsi, les avantages et services que la Communauté de Communes de la Plaine de France a



Enfouissement des réseaux à Beaumarchais

garantis aux Othissois sont nombreux, qu'il s'agisse du Chèque transport, de l'allocation Bébébonus plus, de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères, de la construction de la nouvelle Maison des Jeunes, de l'enfouissement des réseaux, ou la toute dernière réalisation : le complexe Plaine Oxygène.

Le Conseil Municipal salue le travail effectué par la Plaine de France, les services proposés aux habitants de la Communauté de Communes et son action bénéfique en leur direction. Il demande au gouvernement de travailler utilement à l'achèvement de l'intercommunalité en se basant sur une intercommunalité choisie, de projets, et non une intercommunalité imposée aux Othissois qui remettrait en cause les bienfaits et les services que la Plaine de France a apportés jusqu'ici.

## Motion contre la ponction annoncée de l'Etat sur les budgets des organismes HLM

Rapporteur : Catherine BERNASZUK

Un projet gouvernemental consiste à prélever sur les organismes HLM plus de 2% des loyers collectés en 2010. Ceci représente pour exemple pour l'office HLM de Seine-et-Marne près de 1,2 million d'euros, soit 10% des travaux de gros entretien réalisés en 2010.

On assiste à une diminution régulière des aides à la pierre depuis plusieurs années, à savoir -74% cette année pour le budget logement de l'Etat.

Cette mesure annoncerait donc la fin de ces aides et le désengagement total de l'Etat de la construction et de la réhabilitation du logement social en France.

Elle ferait porter le poids aux ménages les plus modestes, qui financeraient désormais les aides au logement qui leur sont destinées et mettrait durablement en cause la poursuite des actions engagées en faveur de la construction de nouveaux logements, de la rénovation urbaine et de la réhabilitation du parc existant.

Les élus d'Othis dénoncent le véritable hold-up du gouvernement sur le budget des bailleurs sociaux, exigent le retrait de ce projet inéquitable et contre-productif, déplorent le désengagement de l'Etat vis-à-vis d'un secteur important pour répondre aux besoins de la population, et demandent au gouvernement de dégager les marges de manœuvre dans les niches fiscales pour mieux financer le mouvement HLM.

# Débat public

## → Approbation du cahier d'acteurs pour le réseau de transport du Grand Paris

Rapporteur : Bernard CORNEILLE

Organisé par la Commission Nationale du Débat Public, le débat sur le réseau de transports du Grand Paris se tient du 30 septembre 2010 au 31 janvier 2011.

Par sa position stratégique de « ville à la campagne » à quelques kilomètres de l'aéroport de Roissy, de Paris et de l'Oise, la ville d'Othis, qui accueille chaque année de nouveaux habitants, dont beaucoup travaillent sur ou autour de la plateforme aéroportuaire, propose d'apporter sa contribution à ce débat public par la réalisation d'un cahier d'acteurs.

Notre bassin de vie, qui bénéficie d'atouts indéniables, notamment son cadre de vie, souffre néanmoins d'une carence de transports en commun. La plupart des habitants et employés de la plateforme de Roissy et de la Région francilienne doivent utiliser une voiture

personnelle et emprunter des réseaux routiers aujourd'hui saturés.

Le projet de métro automatique tel qu'il est présenté aujourd'hui ne prend pas en compte notre territoire. S'il devait voir le jour, **il conviendrait de le concevoir différemment pour qu'il soit effectivement un projet pour TOUS les Franciliens., avec notamment la création d'une gare au Mesnil-Amelot.**



La ville d'Othis reste pour le moment dubitative sur la pertinence de ce projet de métro automatique : extrêmement coûteux, il semble privilégier le rayonnement de la capitale au détriment de la qualité de vie et de l'emploi des Franciliens.

**L'important, aujourd'hui, est de satisfaire les besoins essentiels et urgents, à savoir :**

- l'amélioration de l'existant
- la mise en œuvre du plan de Mobilisation pour les transports de la Région Ile-de-France, approuvés par les 8 départements franciliens
- la réalisation des aménagements routiers prévus

**Il convient donc prioritairement, dans l'intérêt des habitants de la ville d'Othis et de son bassin de vie :**

- D'améliorer l'existant (RER, ligne K)
- De prolonger le RER E à l'ouest et à l'est et le RER B jusqu'à Saint-Mard
- De créer un Transport en commun en site propre (TCSP) entre Roissy et Marne la Vallée

- De mettre à l'étude la liaison Roissy Marne la Vallée dans le prolongement de la liaison Creil Roissy via la Ligne à Grande Vitesse par TER ou navettes rapides
- De réaliser le contournement Est de l'aéroport (Francilienne)
- De doubler le tunnel entre Châtelet les Halles et la Gare du Nord pour limiter les retards
- De réexaminer le projet de tangentielle ferrée Nord/Sud en Seine-et-Marne

## Motion contre la promulgation de la loi sur les retraites

Rapporteur : Viviane DIDIER

**La loi sur la réforme des retraites a été adoptée par le Parlement le 27 octobre dernier. Cette réforme a fait l'objet de nombreuses contestations des élus, des syndicats et des citoyens.**

Avec le recul des deux âges de la retraite, la double peine infligée aux femmes et aux plus précaires, l'incitation à la retraite privée, elle s'est établie sur des principes purement comptables et a abouti à une loi injuste et inégalitaire.

Pire encore, le Gouvernement a choisi d'ignorer les multiples mouvements sociaux contestataires et l'opposition de la grande majorité de la population française. Il a choisi d'imposer ses choix, de passer en force au parlement en faisant voter le texte dans sa globalité pour écarter les débats. Il a fait fi de toute négociation réelle avec les autres syndicats.

Dans une situation de crise profonde, où le chômage officiel approche les 4 millions, faire travailler davantage ceux qui ont un emploi est absurde. Et l'idée d'un Grenelle des

retraites qui portera sur des enjeux lointains n'est qu'un leurre.

**Les élus d'Othis rappellent leur attachement au système par répartition et à l'âge légal de départ à la retraite fixé à 60 ans, regrettent les conditions de débat et de vote ayant précédé la loi, son adoption par le Parlement, ainsi que sa promulgation par le Président de la République, et demandent au Gouvernement l'ouverture de discussions et négociations avec les syndicats pour une réforme juste, associant réellement le Parlement à son élaboration.**

# Informations

## → Don du sang

Les deux ponts du mois de novembre et les grèves récentes, entre autres, ont entraîné un net recul de la collecte de sang en France. **L'Île-de-France est déjà en situation de pénurie et doit importer du sang d'autres régions pour répondre aux besoins des malades.** L'Établissement Français de Sang (EFS) a récemment décidé de lancer une nouvelle campagne de sensibilisation afin d'inciter les dons de sang sur notre secteur.



Renseignements et informations sur [www.dondusang.net](http://www.dondusang.net) et sur [www.othis.fr](http://www.othis.fr)

## → Questionnaires aux seniors

Un questionnaire a été adressé cet été aux seniors de la ville pour mieux connaître leurs attentes et leurs besoins. **Près de 130 réponses ont été reçues en Mairie, permettant ainsi de recueillir leurs avis sur des sujets divers.**

Les différentes remarques et demandes ont été prises en compte et seront étudiées afin d'améliorer les services rendus aux seniors.



## → SFR

De nombreux Othissois s'étaient signalés en Mairie concernant des problèmes de réception avec le réseau SFR. Le Maire, qui n'a pas compétence pour régler les différends entre les clients et une entreprise privée, avait alors adressé deux courriers au Président Directeur Général d'SFR.

Après plusieurs contacts avec le Directeur des relations régionales, des éléments de réponses ont été transmis : le site couvrant la commune a récemment été démonté, et un site de repli situé entre Longperrier et Othis devrait être installé en mars prochain.

Au vu des perturbations rencontrées et dans l'intérêt des habitants, une solution rapide devait être trouvée. Un terrain situé à Othis a donc été proposé à SFR pour l'installation d'une antenne provisoire en attendant l'aménagement définitif. Cependant, le Directeur des relations régionales a informé les services de la Mairie mi-novembre que cette antenne provisoire n'était pour le moment pas disponible. **Néanmoins, il a indiqué vouloir accélérer la mise en service du nouveau site dès janvier 2011 et non mars ou avril.**

## → Jardins familiaux

Les travaux de réalisation des Jardins Familiaux situés à la sortie de Beaumarchais en direction de Moussy-le-Neuf ont débuté mi-septembre pour s'achever au début du second trimestre 2011. 30 parcelles de 70m<sup>2</sup>, 10 parcelles de 40m<sup>2</sup> réservés aux administrés bénéficiaires du CCAS et 2 parcelles adaptées aux personnes à mobilité réduite seront réalisées, ainsi qu'un espace commun et un parking.

En partie subventionnés par le Département et la Région, ces jardins sont de véritables lieux de convivialité et d'échanges et s'inscrivent dans une démarche de protection de l'environnement.

Les terrains seront attribués, après inscription, par tirage au sort, pour une durée de 6 ans, aux Othissois. Une information spécifique sera faite en décembre.

## → Bilan du SMITOM

Le SMITOM du Nord Seine-et-Marne est le syndicat intercommunal en charge du traitement et de la valorisation des déchets ménagers. Il regroupe 185 communes, représentant une population de 368 852 habitants.



En 2009, plus de 238 000 tonnes de déchets ont été réceptionnées par le SMITOM, 73% de ces déchets ont été valorisés, dont 54,8% par valorisation énergétique.

En matière de gestion des déchets, les Nord Seine-et-Marnais sont à l'heure actuelle les bons élèves de la Région, malgré les efforts qu'il reste à fournir concernant le tri du verre.

**Rappelons que la Communauté de Communes de la Plaine de France prend en charge la taxe d'enlèvement des ordures ménagères des Othissois. Une disposition rarissime qui depuis plusieurs années allège de façon substantielle (250 € environ par an) la contribution fiscale des familles othissoises.**

## → Résultat sportif

La judoka Anne-Laure Poli, qui a débuté sa carrière à Othis et qui est aujourd'hui membre du club de Pontault-Combault, a obtenu samedi 13 novembre dernier la médaille de bronze aux Championnats de France dans la catégorie des - 63 kg.

La Municipalité la félicite pour cette performance qui témoigne du dynamisme des judokas othissois, et également de la compétence des dirigeants et entraîneurs successifs de la section Judo d'Othis, qui ont formé de nombreux champions.

